

# LETTRE D'INFORMATION #17 DAC CHARENTE

## EDITO

Par Arnaud PUYDOYEUX, Directeur

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans un contexte où les enjeux de santé publique évoluent rapidement, notre engagement reste inchangé : vous informer, vous impliquer et vous accompagner au plus près des réalités du terrain. Cette lettre d'information se veut le reflet de cette dynamique, en valorisant les actions, les projets et les initiatives qui façonnent notre quotidien au service des patients et des professionnels.

Nous espérons que cette lettre vous inspirera, vous questionnera et renforcera notre volonté commune d'agir pour une santé plus accessible, préventive et intégrée.

Bonne lecture à toutes et à tous !

## SOMMAIRE

[SPDA](#) ✨

[COORDINATRICE HANDICAP  
PATIENT GHT](#)

[PTS](#)

[OBACANA](#)

[ANNUAIRE DAC](#)

[AMI AAC EN COURS](#)

[PEPS](#)

[UTTEP](#)

[ICOPE](#)

[INFOS](#)

## RETROUVEZ



Toute notre organisation sur  
<https://www.dac-16.fr> ✨



L'actualité de notre territoire  
<https://www.dac-16.fr/actualites>



Tous les dispositifs charentais  
(sanitaires, sociaux, liés à  
l'enfance et au handicap) sur  
<https://annuaire.dac-16.fr/>

 [LinkedIn Dispositif d'Appui à la Coordination PTA Charente](#) ✨



## COPIE DYNAMIQUE DES AIDANTS

**Le 23 septembre 2025**

**Lieu à venir**

Pour vous inscrire :  
[elsa.dorne@dac-16.fr](mailto:elsa.dorne@dac-16.fr)

Pour toute question ou commentaire, Elsa DORNE, Responsable des projets, se tient à votre disposition par mail : [elsa.dorne@dac-16.fr](mailto:elsa.dorne@dac-16.fr)

# LE SERVICE PUBLIC **CHARENTE** LE DÉPARTEMENT DEPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE - ENQUETE

Placé sous la direction des Départements et en lien étroit avec les Agences régionales de santé, le SPDA fédèrera l'ensemble des acteurs de proximité pour que les habitants âgés ou en situation de handicap et leurs aidants puissent bénéficier d'une réponse rapide et efficace, peu importe leur point d'entrée : Conseil départemental, France services, maison départementale des personnes handicapées (MDPH), centre communal d'action social (CCAS), caisses de sécurité sociale, dispositif d'appui à la coordination (DAC), etc. Nous lançons ainsi la démarche en Charente.

Vous trouverez plus d'informations via le lien suivant : <https://www.cnsa.fr/informations-thematiques/service-public-departemental-de-lautonomie>

Vous trouverez également ci-joint une enquête à remplir et à transmettre par mail à Christelle DESIX, cadre d'appui [cdesix@lacharente.fr](mailto:cdesix@lacharente.fr) :

- Si vous êtes une personne âgée, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, vous pouvez remplir le document "Enquête pour usagers SPDA", disponible ici : <https://www.dac-16.fr/node/1089>
- Si vous êtes un professionnel, vous pouvez remplir le document "Enquête SPDA pour professionnels" ; disponible ici : <https://www.dac-16.fr/node/1090>

Issu de la loi « Bien vieillir et autonomie » du 8 avril 2024, le SPDA répond à un constat : le cloisonnement des acteurs et la complexité des démarches sont des freins majeurs à l'autonomie des personnes. Le SPDA propose une réponse structurelle, fondée sur une coordination locale de l'ensemble des acteurs des parcours des personnes, et l'engagement d'un socle commun de missions dans tous les départements

Contact :

Christine SANCHEZ-AUBERTIN :  
[csanchezaubertin@lacharente.fr](mailto:csanchezaubertin@lacharente.fr)

# LA COORDINATRICE HANDICAP PATIENT DU GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE DE CHARENTE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2024, un poste de Coordinatrice Handicap Patient a été instauré au sein du Groupement Hospitalier de Territoire de Charente (GHTC) qui regroupe le Centre Hospitalier d'Angoulême, le Centre Hospitalier Camille Claudel, le Centre Hospitalier de Confolens, le Centre Hospitalier de Ruffec, le Centre Hospitalier de La Rochefoucauld, les Hôpitaux du Sud Charente et les Hôpitaux de Grand Cognac.

Ce poste porté conjointement par le GHT et la Délégation départementale de Charente, fait l'objet d'une expérimentation de deux ans.

## Mission principale :

La mission principale de la Coordinatrice Handicap Patient est de favoriser et **fluidifier le parcours de soin des patients en situation de handicap** sur l'ensemble du territoire, afin de garantir un accès équitable et continu aux soins.

Ce dispositif vise à renforcer la prise en charge des patients en situation de handicap, en garantissant une approche globale et coordonnée pour une meilleure inclusion dans le système de santé.

## Autres missions :

- **Coordonner le réseau des Référents Handicap Patient** des établissements de santé de la Charente
- Accompagner les référents dans la réalisation de leurs missions et **promouvoir l'utilisation d'outils communs** de coordination et de communication.
- Proposer des **dispositifs de soins spécialisés** adaptés aux besoins des patients en situation de handicap.

## Qui peut la contacter ?

- Les associations œuvrant dans le domaine du handicap
- Les professionnels extérieurs impliqués dans le parcours de soins des patients

## Contact :

Carole LAGARDE

Tél. 05 45 23 63 67/

[carole.lagarde@ch-angouleme.fr](mailto:carole.lagarde@ch-angouleme.fr)

Depuis janvier 2024, la Plateforme Territoriale Solidaire RH 16 est portée par le SPASAD ADMR SOINS16, par suite d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ARS, en lien avec la Plateforme Solidaire Territoriale des métiers du grand âge.

L'objectif principal de cette plateforme est de favoriser la coordination entre les services de l'emploi et les acteurs du champ médico-social, tout en intégrant les employeurs.

Parmi ses missions prioritaires, on trouve :

- **Valorisation et sensibilisation aux métiers de l'autonomie.**
- **Proposition de parcours d'orientation et de formation** pour faciliter l'accès à l'emploi.
- **Mise en œuvre d'actions de recrutement**, notamment en partenariat avec le GE16.
- **Facilitation des politiques de remplacement et de recrutement** pour les structures partenaires.
- **Établissement de partenariats** avec divers intervenants du territoire (France Travail, PLIE, Département, Région, OPCO, Centres de Formations, etc.).

À ce jour, plusieurs actions ont été engagées, telles que :

- Participation à des **Forums, job dating**.
- Création d'outils de communication, notamment le site internet [pts16.fr](http://pts16.fr).
- Sensibilisation aux métiers du médico-social auprès des élèves de **collège**.
- Mise en place d'actions dites "**du geste à l'emploi**" en collaboration avec France Travail, Mission Locale et les organismes de formation.
- Recueil de témoignages de professionnels diffusés lors des sensibilisations pour les "**futurs talents**".
- Communication de la PTS auprès des **publics défavorisés** et des demandeurs d'emploi, en lien avec la lutte contre l'illettrisme, en collaboration avec l'OPCO Santé et Uniformation.

**Cette initiative vise à renforcer l'attractivité des métiers du médico-social et à soutenir l'emploi dans ce secteur essentiel.**

Contactez-nous !  
[pts@fedes16.admr.org](mailto:pts@fedes16.admr.org)  
Tél : 06 81 33 81 43

**Public concerné :** Les actions de formation s'adressent à l'ensemble des soignants et des professionnels de l'accompagnement travaillant dans les structures d'aide à domicile, les EHPAD et les organismes de maintien de l'autonomie. L'objectif est d'améliorer la prise en charge des personnes âgées et de **faciliter l'évolution professionnelle des intervenants vers les métiers qu'ils souhaitent exercer.**

**Projets innovants :** Un projet marquant est le déploiement d'un escape-game adaptable en EHPAD, qui vise à impliquer non seulement les demandeurs d'emploi, mais aussi les jeunes publics. Cette approche ludique permet de **sensibiliser et d'attirer de nouveaux talents** vers les métiers du Grand âge.

**Sensibilisation précoce :** Un autre projet consiste à intervenir au sein des organismes de formation pour sensibiliser les étudiants dès leur première année sur la transparence des métiers et la réalité du terrain. Cela permet de **mieux préparer les futurs professionnels aux défis et aux exigences du secteur**, tout en leur offrant une vision claire des opportunités qui s'offrent à eux.

**Objectif :** développer les compétences des professionnels, les fidéliser et séduire de nouveaux talents.

# OBACANA : UN PROJET RÉGIONAL POUR AGIR CONTRE L'AVC OBSERVER ET AGIR CONTRE L'AVC EN NOUVELLE-AQUITAINE

L'Observatoire des AVC en Nouvelle-Aquitaine (ObA2) est un outil majeur d'information sur les **parcours de soins** des patients AVC. Il apporte chaque année des données épidémiologiques sur les parcours AVC et participe à la structuration et à l'évaluation de la filière au niveau régional (<https://www.registres-cnv.fr>).

Le projet ObACANA, financé par le conseil régional et l'ARS Nouvelle-Aquitaine, avait pour enjeu de renforcer la communication autour des résultats d'ObA2 vers les acteurs de santé de la filière AVC et les patients. Il s'est articulé autour de 3 axes :

- Développement d'une **plateforme de restitution de résultats ObA2** pour les acteurs de santé de la filière AVC ;
- **Communication grand public et patients** ;
- Accompagnement à la mise en place d'une **stratégie d'amélioration des pratiques** et des organisations de soins dans trois territoires de santé ciblés.

## Plateforme de restitution des résultats

Une plateforme web interactive et dynamique intégrant les données ObA2 issues des consultations post-AVC a été développée et déployée, permettant à chaque unité neurovasculaire et service de soins médicaux et de réadaptation de la région d'avoir accès à une analyse comparative de leurs pratiques et de l'état de santé de leurs patients.

## Communication grand public et patients

Une exploration des besoins d'information autour de l'AVC, auprès des patients et des professionnels de santé en ville de la région, a permis de faire remonter l'importance d'accéder à des :

- Informations sur la gestion de l'AVC au quotidien
- Explications simples sur la pathologie et les facteurs de risque.

Deux grandes actions ont été proposées :

### 1. Site internet : **Tout savoir sur l'AVC**

Une collaboration avec le CHU de Toulouse a été engagée pour adapter, le site internet « Tout savoir sur l'AVC », aux ressources disponibles en Nouvelle-Aquitaine. Ce site met à disposition des patients, des informations claires sur l'AVC, et sur les ressources essentielles en post-AVC, ainsi qu'un MOOC gratuit en ligne, orienté vers la prévention secondaire de l'AVC.

Ce site, est accessible :

[www.tout-savoir-avc.com](http://www.tout-savoir-avc.com)



# OBACANA

## Trois territoires ciblés pour améliorer les filières de soins AVC

La Charente, le Lot et Garonne, la Creuse

En collaboration avec les neurologues de ces départements, deux flyers ont été créés, l'un pour la Charente, et l'autre pour le Lot et Garonne intégrant des **informations locales, sur le parcours de soins, les structures de prise en charge et les ressources disponibles** au plus proche des patients et des professionnels de santé.

Une large diffusion de ces supports de communication a été proposée par voies postale et numérique, à l'ensemble des médecins généralistes et pharmaciens d'officine sur ces territoires.

Les conseils de l'ordre ont été sollicités pour soutenir cette action et relayer l'information.

Des **rencontres** avec l'ensemble des acteurs de la filière AVC de chaque territoire ont été menées en parallèle, ayant permis de présenter des indicateurs de qualité de la prise en charge des patients AVC, et d'identifier des actions d'amélioration, qui ont fait l'objet d'un suivi.

L'association AVC tous concernés a organisé plusieurs actions de sensibilisation du grand public sur des marchés, avec relai de l'information dans les médias locaux, notamment dans la Creuse.

## Remerciements

Nous remercions tous les partenaires de ce projet : l'ARS Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine, les neurologues des CHU de Bordeaux, de Limoges et de Poitiers, les patients, les professionnels de santé impliqués, les conseils de l'ordre, l'équipe de l'Observatoire des AVC, la graphiste.



## 2. Campagne de prévention des AVC : « STOPPER »

En collaboration avec les neurologues du CHU de Bordeaux, des outils de communication ont été élaborés autour de l'acronyme « STOPPER » pour informer les patients sur les signes annonciateurs de l'AVC et la conduite à tenir en urgence.

En complément, le flyer créé par la société française neurovasculaire en 2023, apporte des éléments clairs sur les facteurs de risque évitables.

**STOPPER AVC**

CONNAÎTRE LES SIGNES POUR ÉVITER LE PIRE

**S** Sourire dévié

**T** Troubles de la parole

**O** Perte de la vue d'un œil ou vision double

**P** Parésie d'un bras ou d'une jambe

**E** Équilibre et marche instables

**R** Réagissez vite

Un accident vasculaire cérébral, survient lorsque la circulation sanguine du cerveau est interrompue, soit par un vaisseau sanguin bouché (AVC ischémique), soit par un vaisseau sanguin déchiré (AVC hémorragique)

Logos: SFNV, CHU BDX, ARS Nouvelle-Aquitaine, République Française

**90% DES AVC SONT ÉVITABLES**  
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES DE PRÉVENTION, C'EST RÉDUIRE SON RISQUE

- 1** CONTRÔLER SA PRESSION ARTÉRIELLE  
L'hypertension artérielle est le principal facteur de risque d'AVC  
140/90 mmHg  
50% des hypertendus ignorent qu'ils le sont  
Si la tension artérielle est  $\geq 140$  de maxima ou  $\geq 90$  de minima, consulter un médecin
- 2** BOIRE AVEC MODÉRATION  
LIMITER SA CONSOMMATION D'ALCOOL
- 3** MANGER SAINEMENT  
5 PAR JOUR  
CONSOMMER DES ALIMENTS PEU SALÉS
- 4** CONTRÔLER SON CHOLESTÉROL ET SA GLYCÉMIE  
Régulièrement
- 5** AVOIR UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE  
Marcher au moins 30 min PAR JOUR
- 6** ARRÊTER DE FUMER  
La consommation de cigarette MULTIPLIE PAR 2 LE RISQUE D'AVC ISCHÉMIQUE CÉRÉBRAL

Logos: SFNV, www.societe-francaise-neurovasculaire.fr, © Copyright 2023 • SFNV / Sources: HAS, OMS, Interimco, WHO

# ANNUAIRE DAC

En ce début d'été, c'est l'heure de mettre à jour vos structures dans l'annuaire du DAC !

Vous pouvez vérifier vos informations sur l'annuaire du DAC :

 Si vos informations sont à jour, que vous n'avez pas de changement ou pas encore l'information, vous n'avez rien à faire



Si vous avez un changement à faire sur l'une ou plusieurs de vos fiches, vous pouvez remplir la fiche disponible ici : <https://www.dac-16.fr/node/1094>

et me la retourner par mail.



Si vous souhaitez ajouter votre structure : vous pouvez remplir la fiche et me l'envoyer par mail.

Retrouvez l'annuaire ici : <https://annuaire.dac-16.fr/>

Pour toute question, vous pouvez contacter Elsa DORNE au 06 24 08 78 66 ou [elsa.dorne@dac-16.fr](mailto:elsa.dorne@dac-16.fr)

# LES AMI / AAC EN COURS

## **Appel à candidature 2024/2025 – Création de 52 places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (HT-SH) en EHPAD en Nouvelle-Aquitaine**

Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine lance un appel à candidatures pour la création de 52 nouvelles places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation en EHPAD.

Retrouver l'appel à candidature ici : [L'appel à candidature](#)

## **Appel à projets 2025 - Soutien aux projets immobiliers des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) - FMIS 2025 en Nouvelle-Aquitaine**

Dans le cadre de la stratégie nationale « 4 000 MSP », le fonds pour la modernisation et l'investissement en santé (FMIS) est étendu aux maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) permettant un nouvel accompagnement financier des projets immobiliers pour ces structures.

Retrouver l'appel à projets ici : [L'appel à projets](#)

## **AAC 2025 - QVCT/TMS « Prévention de l'usure professionnelle et réduction de la sinistralité en EHPAD par l'équipement en rails et moteurs »**

Le secteur médico-social, et plus particulièrement celui des Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), est confronté à des défis majeurs en matière de santé et de sécurité au travail. Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS) sont des enjeux cruciaux, avec un nombre d'arrêts de travail 3 fois supérieur à la moyenne nationale.

Retrouver l'appel à projets ici : [L'appel à projets](#)

## **Appel à manifestation d'intérêt (AMI) national 2025 - Mise en place de nouvelles équipes rapides d'intervention en soins palliatifs relevant de l'HAD**

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) national pour accompagner la mise en place de nouvelles équipes rapides d'intervention en soins palliatifs (ERI-SP) relevant de l'hospitalisation à domicile (HAD)

Retrouver l'appel à projets ici : [L'appel à projets](#)

## **Appel à projets 2025 - Phase de généralisation du Programme « ESMS Numérique » en Nouvelle-Aquitaine**

L'ARS Nouvelle-Aquitaine lance le dernier appel à projets : Phase de généralisation du programme « ESMS Numérique ». Ce programme, partie intégrante de la feuille de route nationale virage numérique en santé, a pour objectif de permettre aux ESSMS de développer et généraliser l'utilisation du numérique, au travers du déploiement du Dossier Usager Informatisé (DUI) et de son utilisation effective.

Retrouver l'appel à projets ici : [L'appel à projets](#)

Retrouvez tous les appels à projets sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine : [Les appels à projet](#)



## Les évolutions du PEPS et du sport-santé

### Elargissement de la prescription d'activité physique aux IPA

Depuis le 25 avril 2025, les Infirmier.es en pratique avancée peuvent prescrire de l'activité physique adaptée à l'état de santé de leurs patients, à l'égal des médecins. Nous leur souhaitons la bienvenue dans le réseau et sommes prêts à accueillir leurs prescriptions !

### Effet de l'activité physique sur la qualité de vie et la douleur chez les femmes atteintes d'endométriose

Lors de la dernière édition de ce bulletin, je vous faisais part du travail fait par Axelle Gueret, en Master STAPS APA, portant sur l'endométriose et l'APA. Pendant 6 à 10 semaines, elle a proposé à une cohorte réduite des exercices de Pilates, d'étirements et de respiration en se basant sur les directives cliniques internationales.

Les résultats montrent l'amélioration significative de la qualité de vie chez la femme atteinte d'endométriose. Axelle a présenté ce sujet pour son mémoire et est heureuse de partager avec nous l'obtention de son master tout comme son embauche en salle d'APA à Châtelailon-Plage. Nous lui souhaitons tous une bonne aventure professionnelle.

### Educateur sportif et crédit d'impôt.

En tant que coach sportif auto-entrepreneur, vous pouvez bénéficier de l'agrément «service à la personne» permettant à vos clients de bénéficier du crédit d'impôt de 50%, uniquement si vous ne pratiquez qu'exclusivement ce service (pas de cours co ou en salle par exemple). Il existe néanmoins des possibilités pour utiliser cette opportunité : ouvrir une autre société pour vos autres services ; pour les micro-entreprises vous pouvez réaliser cela du moment où vous séparez vos comptabilités ; ou encore, vous pouvez intégrer une coopérative de service à la personne. N'hésitez pas à questionner l'URSSAF pour plus d'informations.

**Edito – J'peux pas, j'ai vacances !**

**Tout au long de l'année nous sommes pressés, bookés, saturés, ... Mais comme chaque année arrive l'époque sacrée pour les travailleurs du repos mérité ! Fini le labeur pour enfin profiter des congés payés et des bons conseils de bison futé !**

**Repos, vélo, rando, pieds dans l'eau, pédalo, apéro (mais pas trop) ou courir avec les taureaux ??  
Finalement les congés nous offrent l'opportunité d'un rendez-vous avec nous même, faire le point sur ce dont on a besoin, ce qui nous fait du bien.**

**C'est aussi le socle d'une modification comportementale et le test d'adaptation ou de nouvelles routines. Cet été, les bonnes raisons de ne pas pratiquer d'activités physiques sont moins présentes. Profitez donc de cette pause pour tester de nouvelles choses, qui sait, peut-être aurez-vous envie ensuite d'en poursuivre certaines ou d'en ajouter des nouvelles dès septembre ?**



## Mailler les réseaux sport-santé (source : Hospimédia)

Clément Perrier et Claire Perrin ont présenté le 28 avril dernier, leur rapport scientifique intitulé « Mailler les réseaux sport-santé ». Le travail réalisé abouti à des recommandations venant nourrir la réflexion actuelle sur la nouvelle stratégie nationale sport-santé.

« Ce travail de recherche vise à analyser comment les dispositifs émergents contribuent à mailler et organiser l'offre territoriale, mais aussi la façon dont la coordination s'opère avec les autres acteurs : professionnels de santé et du sport, associations, collectivités territoriales, structures sanitaires et médico-sociales, etc. Il s'agit en particulier d'étudier les collaborations envisageables entre maisons sport-santé, et potentiellement avec d'autres structures en développement telles que les communautés professionnelles territoriales de santé, les maisons de santé pluriprofessionnelles, etc. en montrant l'intérêt de tels liens pour la promotion de l'activité physique et sportive auprès des populations les plus éloignées", écrivent les auteurs.

## Recommandation d'activité physique pendant l'été

Cet été votre association d'activité physique ferme, vous partez en vacances ou vous vous dites que c'est l'occasion de pratiquer des activités physiques de loisir ? Voici quelques recommandations :

- Régulière : un peu tous les jours c'est mieux que beaucoup une fois ;
- Raisonnée :
  - Eviter la chaleur pour pratiquer ;
  - Penser à la protection solaire ;
  - Bien s'hydrater et s'alimenter ;
- Raisonnée : on peut pratiquer longtemps à petite intensité, ou moins longtemps à intensité modérée, voire peu à haute intensité. Respectez les temps de repos et les signaux du corps.

Alors mettre en place une petite routine matinale pour se ressentir physiquement pourrait être un bon indicateur de santé physique et permettrait de savoir si c'est une bonne idée ou non de s'inscrire à la feria de Bayonne et à une course camarguaise !

Une routine matinale de déverrouillage articulaire pourrait permettre de ressentir si nous avons des douleurs localisées, une raideur ou une fatigue musculaire. Cela permettra de cibler l'intensité, le volume de pratique et le besoin de repos le plus raisonnable pour la journée. Routine type à débiter assis au bord du lit, au réveil :

- Commencez par une légère et lente mobilisation de cou, sans douleur avec des respirations profondes.
- Roulez les épaules puis fixez-les autour de votre colonne (ni trop en avant ni trop en arrière).
- Tournez légèrement le dos en regardant vers le côté et en haut, puis le côté au milieu puis le côté en bas.
- Faites des rotation des chevilles talon au sol.
- Réalisez quelques battements de jambes pour mobiliser les genoux.
- Levez-vous et mains sur les hanches déplacez votre bassin de gauche à droite puis d'avant en arrière, lentement, en recherchant le point d'équilibre central
- Essayez d'avoir le dos droit, les épaule enserrant la colonne et la tête « dans » le bassin.
- Respirez, c'est partie pour la journée !



## Education thérapeutique pour le patient insuffisant rénal dialysé

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) à AURA La Couronne accompagne les patients pour mieux vivre la dialyse.

AURA, convaincus que bien vivre avec l'insuffisance rénale chronique, c'est aussi mieux comprendre sa maladie, ses traitements et leur impact au quotidien. C'est pourquoi l'équipe propose un programme ETP à destination des patients dialysés. Construit autour d'ateliers pratiques et interactifs, ce programme vise à renforcer l'autonomie, la compréhension et le bien-être de chaque patient.

Un programme avec des ateliers au cœur du quotidien des patients. Les thématiques abordées sont diverses et adaptées aux besoins concrets des patients :

- **Représentation de la maladie** : mieux comprendre l'insuffisance rénale pour mieux l'accepter.
- **La dialyse : pourquoi ? Comment ?** : éclairer les enjeux du traitement.
- **Bien se nourrir en dialyse** : des ateliers pratiques pour adapter son alimentation.
- **L'alimentation et le phosphore**
- **Le chélateur du phosphore**
- **Le potassium dans l'alimentation**
- **Le chélateur du potassium**
- **Prise de poids et boissons en dialyse** : gérer les apports hydriques au quotidien.
- **Les bonnes pratiques des médicaments généralités**
- **Les médicaments spécifiques aux patients dialysés** : pour une prise en charge médicamenteuse en toute sécurité.
- **Je prépare mes vacances** : partir en toute sérénité.
- **Stratégies d'adaptation face aux événements et émotions ressenties** : prendre soin de sa santé mentale.
- **Abord vasculaire généralités** : Comprendre son abord vasculaire et le préserver.
- **Abord vasculaire complications** : mieux connaître et surveiller ce lien à la dialyse.

# AURA

POITOU-CHARENTES

Structure AURA La Couronne

Missions : AURA accompagne la dialyse hors des hôpitaux, permettant aux patients de rester proche de chez eux.

Un accompagnement  
personnalisé

Ces ateliers sont animés par une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, diététicien(ne)s, etc.) dans une ambiance conviviale, où chaque patient peut poser ses questions, partager son expérience et repartir avec des outils concrets.

Adresse : 2, rue de la  
Pinotière (Route du Grand  
Maine), 16400 La Couronne

Téléphone : 05 45 91 05 35



## Recommandations de l'OMS - guide ICOPE mis à jour en 2024

### Les facteurs-clefs qui impactent la santé des personnes âgées

Après une évaluation de base de la perte de capacité intrinsèque, un second volet d'évaluation permet d'identifier d'autres facteurs clés impactant la santé des personnes âgées, notamment les besoins de soutien social, le soutien aux aidants et l'incontinence urinaire. L'incontinence urinaire est traitée séparément des domaines de la capacité intrinsèque, car il s'agit d'un syndrome gériatrique et non d'une capacité intrinsèque, mais elle affecte et est affectée par la perte de capacité intrinsèque.

**Accompagnement social et soutien aux aidants** : Comprendre les besoins d'accompagnement social des personnes âgées et de leurs aidants afin d'intégrer des interventions adaptées à un plan de soins personnalisé et de les mettre en œuvre est essentiel à la prestation de soins intégrés. Conscient de l'importance de ces questions et de leur potentiel manque de priorité, ce manuel met l'accent sur l'accompagnement social et le soutien aux aidants en intégrant des questions sur ces sujets plus tôt dans le parcours de soins ICOPE.

Prendre en compte les **déterminants sociaux de la santé**, tels que le statut socio-économique, les liens sociaux et le logement, est essentiel pour améliorer la santé des personnes âgées et optimiser leurs capacités fonctionnelles. Il est recommandé d'interroger toutes les personnes âgées sur leurs besoins en matière de soutien social, quelles que soient leurs capacités intrinsèques. Ces questions peuvent être posées par la personne ayant réalisé l'évaluation de base, soit directement après une évaluation ICOPE négative (c'est-à-dire sans perte potentielle identifiée), soit lorsque des pertes potentielles ont été identifiées, mais qu'une évaluation approfondie n'est pas possible (immédiatement). Elles peuvent également être posées lors de l'évaluation approfondie dans un établissement de soins primaires, dans le cadre de l'évaluation plus large de l'environnement social et physique.

La prise en charge, en particulier d'une personne âgée présentant des pertes importantes de capacités intrinsèques, peut être physiquement et psychologiquement exigeante et peut affecter la santé et le bien-être de l'aidant. Il est important que les **besoins des aidants** soient identifiés lors d'une évaluation de base ou d'une évaluation approfondie, selon le cas, et que leur soutien soit intégré à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de soins personnalisé.

**Incontinence urinaire** : L'incontinence urinaire est une affection courante qui touche des millions de personnes âgées, en particulier les femmes, et qui altère leur qualité de vie et leur bien-être. Compte tenu du taux élevé de sous-déclaration de l'incontinence urinaire, probablement dû à la stigmatisation ressentie par les personnes concernées, et du manque d'accès aux soins qui en résulte, il est recommandé de poser des questions sur l'incontinence urinaire aux personnes âgées lors d'une évaluation de base en milieu communautaire ou d'une évaluation approfondie en établissement de soins primaires, lors de l'évaluation des domaines de capacités intrinsèques pertinents (par exemple, déclin cognitif, perte de mobilité, symptômes dépressifs). Il est reconnu que mener des discussions sensibles avec des personnes âgées dans les différents environnements où se déroule l'évaluation de base ICOPE peut poser des difficultés.

# POUR PLUS D'INFORMATIONS :

## RETROUVEZ

- ↳ Toute notre organisation sur <https://www.dac-16.fr>
- ↳ L'actualité de notre territoire <https://www.dac-16.fr/actualites>
- ↳ Tous les dispositifs charentais (sanitaires, sociaux, liés à l'enfance et au handicap) sur <https://annuaire.dac-16.fr/>
- ↳ Nos supports de communication <https://www.dac-16.fr/documents>

Arnaud PUYDOYEUX, directeur  
[arnaud.puydoyeux@dac-16.fr](mailto:arnaud.puydoyeux@dac-16.fr)

Laurent BARRET, chef de service  
[laurent.barret@dac-16.fr](mailto:laurent.barret@dac-16.fr)

Elsa DORNE, responsable projets  
[elsa.dorne@dac-16.fr](mailto:elsa.dorne@dac-16.fr)

Elsa TOUILLET, responsable des applicatifs et coordinatrice départementale ICOPE :  
[elsa.touillet@dac-16.fr](mailto:elsa.touillet@dac-16.fr)

Découvrez nos missions avec notre film d'animation :

Dis, c'est quoi  
le **DAC** ?



Pour toute question ou commentaire, Elsa DORNE, Responsable des projets, se tient à votre disposition par mail : [elsa.dorne@dac-16.fr](mailto:elsa.dorne@dac-16.fr)